



XIème Congrès de l'USD CGT 31 25 & 26 janvier - St Hilaire

Document d'orientation



*Document d'orientation voté à l'unanimité des représentant.es des syndicats
au XIème Congrès, le 26 janvier*



1- Faire vivre en Haute-Garonne notre revendication d'un grand service public de santé et d'action sociale **p.5**

2- Améliorer les conditions de travail pour redonner du sens à nos métiers **p.7**

3- Déployer et renforcer notre syndicalisme de classe et de masse **p.10**



1 - Faire vivre en Haute-Garonne notre revendication d'un grand service public de santé et d'action sociale

Dans tous nos champs d'intervention, nous nous battons pour les besoins de la population et l'intérêt général en matière de santé et d'action sociale, cela passe par l'abandon de la logique de réduction des coûts, de rationalisation, de rentabilité... Nous le réaffirmons : la santé et la solidarité ne

sont pas des marchandises !

D'une manière générale le Congrès de l'USD 31 réaffirme l'exigence de la création d'un grand service public de santé et d'action sociale. Dans le détail, le Congrès défend les revendications suivantes :

- Stopper les fermetures de lits et de services, stopper les restructurations. Rouvrir les lits nécessaires aux besoins de santé de la population et d'augmenter le nombre de structures sociales et médico-sociales dans toute la Haute-Garonne
- Création d'un troisième hôpital public pour satisfaire les besoins en santé du bassin toulousain qui a une des plus fortes croissances en France
 - Abroger toutes les lois visant la réduction des coûts au détriment des services rendus : lois HPST, Touraine...
- Annuler la dette de l'ensemble des hôpitaux et supprimer la taxe sur les salaires représentant environ 4 milliards d'euros par an au niveau national
 - Arrêter de financer, par la Sécurité Sociale ou les collectivités publiques, les établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux gérés par des entreprises à but lucratif
- Exiger la création d'un grand service public de la prise en charge de l'aide à l'autonomie, géré par l'Assurance maladie (100 % Sécu) et l'abrogation de la 5ème branche du gouvernement Macron.

Pour travailler et préciser nos revendications en matière d'accès aux soins tout au long de la vie, il appartiendra à la CE de l'USD de

développer sers liens avec l'interpro et d'étudier la création d'un groupe de travail dédié.



La CGT propose une Sécurité Sociale intégrale (100 % Sécu) qui collecte l'ensemble des cotisations et paye l'ensemble des dépenses (en y intégrant l'ensemble des organismes complémentaires ainsi que leurs salariés) ; une Sécurité Sociale placée uniquement sous la responsabilité des travailleuses et des travailleurs, élu.es par

les assuré.es, et remboursant tous les soins de la naissance à la mort à 100 % et prenant en charge l'autonomie. Pour cela il faut combattre les exonérations de cotisations sociales et exiger que le financement de la Sécurité Sociale repose uniquement sur des cotisations prélevées sur les salaires.

Le Congrès exige :

- l'abrogation du forfait journalier, du forfait urgence et de toutes franchises
- la suppression de la tarification à l'activité à l'hôpital et dans la secteur privé (T2A) et dans le médico-social (Séraphin-PH) et la fin de l'évaluation des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux (ESMS)
- l'abrogation de la réforme du financement de la psychiatrie
- La création d'une contribution sociale sur les plus hauts revenus financiers

Le Congrès de l'USD CGT 31 affirme les revendications suivantes :

- Maintenir et renforcer le rôle des hôpitaux locaux de plein exercice (Maternité, Psychiatrie, Chirurgie, Urgences...), c'est lutter contre l'indignité des prises en charges sur des brancards dans les couloirs des urgences
- Développer les centres de santé publics, financé par la Sécurité Sociale et non par les collectivités, pour améliorer l'organisation des soins de proximité et répondre aux questions des déserts médicaux
- Lutter pour une psychiatrie publique sectorisée, humaine, gratuite et accessible à toutes et tous
- Exiger la nationalisation des établissements relevant du secteur privé lucratif
- Soutenir le maintien et le déploiement des structures de proximité et de soins à domicile rattachées à des établissements hospitaliers, à des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics
- Arrêter de criminaliser l'activité syndicale (convocation devant les tribunaux des militants pour fait syndical). Le droit de grève est un droit constitutionnel, il doit être respecté tant dans le public que dans le privé. Un.e salarié.e ne peut être sanctionné pour sa participation à un mouvement de grève. L'USD 31 s'engage à soutenir les camarades qui subissent toutes formes de discrimination syndicale. Toute demande d'engagement financier de l'USD 31 sera étudiée au cas par cas et soumise à l'avis de la CE. Une information annuelle ou à minima à chaque congrès devra être faite sur le nombre de sanctions subies par les camarades
- Abrogation des ordres type ordre infirmier qui n'est qu'un outil de contrôle et de sanction (nous ne pouvons que nous indigner lorsque la police vient chercher à leur domicile les infirmier.es pour les interroger et prendre leurs empreintes)

2- Améliorer les conditions de travail pour redonner du sens à nos métiers

Se battre pour un service public de la santé et de l'action sociale de qualité, c'est se battre pour les conditions de travail des professionnels et professionnelles, pour l'égalité des droits

entre les femmes et les hommes et pour une équité des soins quel que soient ses revenus.

Le Congrès de l'USD CGT 31 affirme les revendications suivantes :

- les 32 heures hebdomadaires (30 heures pour la nuit)
- Les 15-8-60 : salaire minimal de 15 euros de l'heure, pas plus de 8h par jour et jusqu'à 60 ans maximum, 55 ans pour les métiers pénibles
- Défendre et articuler vie personnelle et vie professionnelle en bornant strictement le temps de travail (droit à la déconnexion, cycles de travail) et en luttant contre le retour sur repos et le recours à l'astreinte
(nous refusons d'être esclave de notre travail, la vie ne doit pas se résumer à revenir au travail sur nos jours de repos parce qu'il n'y a personne pour remplacer les absents)
- Lutter contre toutes les pratiques discriminatoires, notamment envers les femmes enceintes pénalisées dans leurs avancées professionnelles
 - Mettre fin au temps partiel imposé.
A l'inverse, le temps partiel qu'il soit de droit ou de convenance personnelle à la demande du salarié doit être respecté et sans chantage.
- Mise en place de crèches en gestion publique partout où cela est nécessaire, adaptées aux horaires extrême pratiqués dans notre champ
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et toutes les formes de harcèlement (harcèlement moral, harcèlement sexuel, sur le lieu de travail ou dans la vie quotidienne...)
- Reconnaissance de la pénibilité des métiers de la santé et de l'action sociale (public comme privé) permettant un départ à la retraite à 55 ans à taux plein.
 - Retour à un départ à la retraite à 60 ans pour toutes les autres catégories.
 - Indexation des pensions sur l'inflation
- Mettre en place des ratios d'effectifs dans tous les services pour rendre illégal le travail en sous-effectif (services normés)





Penser nos conditions de travail, pour l'USD CGT Santé Action de la Haute-Garonne c'est aussi appréhender la crise climatique et contribuer d'une part aux luttes globales pour l'environnement et

d'autre part agir dans nos établissements, associations et entreprises. Le Congrès affirme que lutter pour la justice sociale et environnementale est une nécessité et passe par :

- obliger nos employeurs publics comme privés à investir dans des locaux moins consommateurs d'énergie, pour le neuf comme pour les rénovations
- imposer les questions environnementales dans nos CSE comme un enjeu fondamental
- Gratuité des parkings pour tous les établissements de soins, usagers et personnels. Les transports publics de haute Garonne doivent être suffisamment développés et efficaces pour diminuer le plus possible le recours à la voiture, ceux-ci doivent être gratuits pour l'ensemble de la population
- Arracher des créations de postes pour effectuer les nouvelles tâches qui découlent de l'adaptation aux lois environnementales (tris, isolation...)
- Tous les établissements de soins doivent avoir une politique volontariste dans la réduction de leurs impact environnemental. (Interdiction de publicité énergivores, restauration local, bio et abordable financièrement, tri des déchets, extinction de tous les appareils électriques non nécessaires et lumières). La mise en place de panneaux solaires sur toutes les toitures des établissements sanitaires et sociaux)
- Favoriser et contribuer à la convergence des luttes environnementales dans le cadre interprofessionnel



Le Congrès affirme les revendications suivantes :

- Hausse des salaires, des pensions, et rattrapage de la perte due à l'inflation des dernières années
 - Rétablissement de l'échelle mobile des salaires et retour à la péréquation pour les retraités
- Obtenir le versement sans délai et sans contrepartie des « 183 euros » à tou.tes les salarié.es qui en sont encore exclu.es : nous sommes tous indispensables
 - Par ailleurs cette mesure indispensable visant à réparer une injustice ne sera toujours pas suffisante pour compenser la perte de pouvoir d'achat des dernières années. La demande de la CGT au moment du SEGUR était une augmentation de salaire (et pas de prime) de 300 euros pour toutes et tous
 - Intégration des primes dans le salaire (Ségur, Laforcade et autres) pour toutes et tous
- Obtenir la réintégration des AMP/AES dans le corps des AS/AP (exclu par le Ségur dans la FPH) et donc exiger une grille de salaire
- Revendiquer une hiérarchie salariale en fonction des qualifications, un salaire en fin de carrière 2,5 fois supérieur au salaire d'entrée, avec un déroulement linéaire des carrières pour lutter contre le tassement des salaires
 - L'intégration de toutes les primes dans le salaire brut (de telle sorte que le montant net de ces primes reste inchangé)
- Obtenir la révision des classifications professionnelles selon le principe du droit du travail « à travail de valeur égale, salaire égal » pour permettre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
 - En Haute Garonne il faut exiger la création au total de 5000 postes dans la santé, le social et le médico-social. Avec à minima pour nos 170 EHPAD en Haute Garonne, la création dans les plus brefs délais de 1500 postes. Exiger également 1500 embauches au CHU de Toulouse tous postes confondus
 - Combattre toutes tentatives d'externalisation des services (ménages, cuisines, blanchisseries, services informatiques, services techniques...) et internalisation de ceux déjà externalisés, aberrant d'un point de vue social et environnemental



3- Déployer et renforcer notre syndicalisme de classe et de masse



Le bilan d'activité en fait état : la syndicalisation a progressé dans nos champs professionnels, le nombre d'établissements et associations où nous sommes représentés s'est élargi, nos scores électoraux sont en progression... il nous faut consolider ses progrès !

Pour cela, il nous faut maintenir et

renforcer notre USD dans sa mission de construction d'un rapport de force pour imposer nos revendications. Ce rapport de force passe avant tout par la grève véritable arme des travailleuses et travailleurs. L'USD aura aussi des tâches centrale de conseils, d'accompagnement humain et d'aide juridique, aussi bien pour les isolé.es que pour les syndicats constitués. Pour cela, nous devons collectivement :

- Encourager et renforcer nos commissions : EHPAD, action sociale, santé privée
- Promouvoir la continuité syndicale pour les salarié.es et agent.es partant à la retraite. En effet il faut convaincre l'idée que la vie syndicale ne s'arrête pas à la cessation d'activité, une autre forme de militantisme peut prendre le relais
 - Renforcer le maillage et la découverte du syndicat dans les écoles et centres de formation
- Favoriser la création de syndicats d'entreprise ou de site afin mettre fin aux syndiqués isolés
- Permettre aux femmes de prendre plus de responsabilités dans nos organisations
 - Mandater la Commission Exécutive pour travailler à la création d'un syndicat départemental de la santé privée et un de l'action sociale pour y faire adhérer« les isolé.es » les organiser et impulser une réelle activité
 - La prise de responsabilité première doit s'inscrire dans un parcours militant permettant de conjuguer continuité de l'activité et renforcement de cette dernière. Sans qu'une règle statutaire ne limite la durée des mandats au sein de la CGT, il convient de veiller à ce que celle-ci ne soit ni trop courte, ni trop longue





La politique de formation de l'USD CGT 31 est au coeur de son développement et de l'aguerrissement collectif des militant.es. Malgré les demandes, l'USD ne peut et ne doit pas se substituer à la Confédération, à l'UD et

aux UL sur les formations interpro pour les formations « Participer à la CGT », « S'impliquer dans la CGT », « Egalité professionnelle Femmes/Hommes »... L'USD CGT Santé Action Sociale de la Haute-Garonne doit :

- Continuer de répondre, en cohérence avec les demandes des syndicats, aux besoins de formation des élus du privé d'une part, et du public d'autre part
- Proposer des formations/journées d'études qui rassemblent les camarades du privé et du public (dont la forme différente des CSE a limité les formations communes)
 - Travailler avec la Confédération et l'UD31 à des modules de formation sur les enjeux écologiques et environnementaux, que nous pourrions décliner dans nos champs professionnels
 - Développer, en lien avec la Fédération et la Coordination Régionale, la formation sur la communication et les réseaux sociaux
- Se former pour que nos élu.es dans les instances puissent toujours rappeler à nos directions que dans la conscience de classe, c'est bien le patronat arme de la logique cynique du capitalisme qui érige la santé et le social dans un modèle purement rentable. Et que c'est nous les soignants et aidants qui oeuvrons pour un rendu humain et digne aux patients, résidents et usagés. La santé, la dimension écologique, sociale de notre activité, les soins doivent s'affranchir des logiques économiques.

Sur nos moyens de propagande et de communication, il s'agit de continuer

dans la voie tracée par notre Xème Congrès. L'USD doit :

- Maintenir la vigilance sur les moyens de communications multiples et adaptés à nos besoins et à la diffusion de nos revendications
 - Permettre à nos plus jeunes syndiqué.es de donner leur avis sur nos modes de communication et de luttes
- Continuer le développement de notre présence sur les réseaux sociaux (donner la parole à ceux et celles qui sont sur le terrain, développer des outils de prise de conscience pour que les salarié.es puissent refuser de faire ce qui pourrait être contraire à la loi...)
 - Renouveler la journée d'étude pour agrandir le réseau de syndicats présents sur la toile
- Favoriser la création d'un groupe d'animation de cortège de l'USD CGT 31
- Impulser la création d'un groupe de travail sur l'orga, mettre à jour les listes de diffusions mails, entretenir le lien avec les syndicats et les isolé.es...

Alors, même s'il faut être conscient que notre Organisation Syndicale au niveau départemental et à l'échelle de l'action sociale et de la santé ne peut à

elle seule se faire l'écho de tout ce que nous avons énoncé, il nous appartient à tous et à toutes de lutter pour que nos valeurs, nos orientations, nos résolutions soient entendues, relayées et au bout prises en compte.

Ne pas arriver à vivre de son travail et y perdre la santé, ce n'est pas une fatalité que l'on doit subir.

Vivre dignement et avoir de bonnes conditions de travail n'est pas une utopie.

Notre CGT, notre USD, nous syndiqué.es devons lutter pour un monde juste.

